



Harcèlement managers

Par harcelmanag

Bonjour

Je subis en ce moment les harcèlements répétés de mon manager et son supérieur qui était mon ancien manager

Celui ci a les actions suivantes

Envoi de mails systématique lorsque il trouve une erreur sur une date un montant sur plus d une quinzaine de documents corrects en mettant en copie son supérieur ainsi que le collègue faisant partie du même service en lui demandant également d envoyer des mails

Si il trouve deux erreurs il enverra deux mails

A plusieurs reprises le mail n était pas fondé mais du a l ouverture d un mauvais fichier et lorsque je lui réponds avec la preuve il me répond que il a ouvert un mauvais fichier mais ne prend pas la peine de s excuse

Dénigrement de mes compétences et demande sans cesse de changer de service

Aujourd'hui il me demande chaque fin de semaine lui décrivant tache par tache le temps passe et une nouvelle réunion va être mise en place pour parler de ma semaine et mon manager à préciser qu il enverrai un mail pour résumer ma semaine avec copie à son supérieur

Est ce que ces actions ne sont pas anti éthique du managers et que me conseille vous sachant que j ai pas envi de quitter le service avant la fin de l année en cette période difficile

En vous remerciant

Cordialement

Par ESP

Bonjour

L'article L 1152-1 du code du travail définit précisément le harcèlement moral comme «des agissements répétés qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail (du salarié) susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel»

Je vous conseille de prendre contact avec une organisation syndicale.

Par AGeorges

Bonsoir HM,

Vous avez visiblement affaire à des petits chefs qui n'ont pas grand chose à faire, s'écrasent usuellement devant leurs supérieurs et se vengent sur leurs subordonnés.

En plus de la démarche recommandée par ESP, je vous suggérerai d'écrire un courrier au niveau supérieur de votre entreprise avec un propos comme :

Monsieur le grand directeur,

Mon supérieur direct, M. X, ne semble pas avoir grand chose d'autre à faire de ses journées que de me harceler à tout moment pour des erreurs le plus souvent imaginaires. Ceci m'empêche de plus en plus de me concentrer sur mon travail et nuit fortement à la qualité de ce dernier. Une telle attitude n'est en rien productive pour notre entreprise, et il pourrait convenir de supprimer un tel poste, si vous m'autorisiez à en faire la suggestion. Merci d'avoir l'obligeance d'intervenir pour faire cesser ces agissements, ce qui me permettrait d'éviter d'avoir recours à des procédures peu productives, puisque vous savez bien que le

harcèlement en entreprise est puni par la loi.

Avec mes remerciement anticipés,

Veillez croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mon dévouement à notre entreprise commune.